



## Assemblée générale ordinaire de l'association

# TERRE-TOUS

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le site se trouve au 260 rue de la montagne à ONS EN BRAY 60650

### Procès-verbal

#### de l'assemblée générale ordinaire du 09 Mars 2024

Le 09 Mars 2024 à 17h00, au 260 rue de la montagne 60650 Ons en Bray s'est réunie l'assemblée générale ordinaire ci-après relatée, pour statuer sur convocation envoyée électroniquement le 20 Février 2024.

L'Assemblée est présidée par Caroline Giraud assistée d'Andrée Dumont en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence biffée par chaque personne entrant en séance, ci-annexée.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et la secrétaire de séance. Elle permet de constater que 50 membres de l'association sont présents (43) ou représentés (7).

La mairie est représentée par Dominique Mauvais.

La séance débute à 17h15 en suivant l'ordre du jour prévu :  
Caroline accueille les présents.

#### **A- RAPPORT D'ACTIVITÉ**, présenté par Alain De Casimacker et Christophe Giraud

Le nombre d'adhérents a bien augmenté en 2023, passant à 190 environ.

76 ont participé aux activités; 58 investissent de leur temps bénévolement dans l'organisation de celles-ci.

Le temps bénévole a augmenté d'un tiers par rapport à 2022, correspondant notamment au temps passé à tenir le café associatif. Les deux autres postes importants sont le jardin et l'administratif. Quelqu'un demande ce que signifie ETP, Christophe répond qu'il s'agit d'Equivalent Temps Plein, et que le temps bénévole en 2023 a représenté 1,35 Equivalent Temps Plein.

L'activité On's'entraide correspond à des interventions sur des petits travaux d'aide à domicile réalisés par Roland.

Les activités ont été rapportées au fil de la semaine, ce qui a permis aux personnes qui les portent de se présenter à l'assemblée et d'apporter des réponses aux questions.

Une personne demande s'il est utile d'apporter des pièces de vélo, voire des vieux vélos. Roland répond que oui. Christophe précise que des pièces de vélo peuvent être aussi transformées artistiquement.

Une personne demande en quoi consiste l'atelier Mandala. Véronique précise qu'il s'agit d'un temps de réalisation de figures géométriques, de recentrage et de méditation.

L'activité tricot fonctionne en autonomie, sans personne particulière en charge. Marie-Jo précise que c'est un échange de savoirs.

Les jours de soutien scolaire sont précisés par Sylvie, qui explique aussi que cela a lieu dans les locaux du foyer, et que ce sont les éducateurs qui proposent les jeunes qui en ont besoin. D'autres jeunes viennent de façon volontaire, parfois les deux jours. Sylvie souligne que c'est un suivi et une relation durable qui se mettent en place. Les enseignements concernent l'apprentissage de l'écriture pour certains, ainsi que le français et les maths, en vue notamment de la préparation du brevet des collèges.

Isabelle précise ce qu'est l'atelier arts plastiques, que chacun est libre dans sa proposition et qu'à la fin, chaque participant présente son œuvre sur le canapé. Une personne demande si les participants repartent avec leurs œuvres, ce qui est le cas. Christophe en profite pour préciser qu'il va y avoir une installation de cimaises pour permettre l'exposition d'œuvres d'art.

Concernant l'activité musicale, Pépéla précise qu'il y aura aussi des chansons malgaches.

Concernant les jeux du dimanche, une personne propose de renouveler l'expérience de "Questions Pour Un Champion".

Alain précise que tous les jours de la semaine, il se passe quelque chose à Terre-Tous, à la volonté de chacun (travaux divers au jardin, bricolage,...)

La mention "Qui n'en veut d'mes Bio légumes" fait réagir sur le chantier cuisine qui est en perspective pour cette année 2024.

Pour l'apiculture, Caroline précise que les pièges à frelons asiatiques sont à mettre en place, et que l'année 2023 a été très riche en essaimage. Plusieurs personnes réagissent à la vue de la photo sur la coulée de miel au moment de la récolte, source de satisfaction.

Sur les boîtes à lire, Roselyne et Isabelle expliquent comment se font la récupération et le tri des livres, pour s'assurer de la bonne tenue de ceux-ci. Isabelle dit qu'il y a 3 boîtes à livres dans le village.

Parmi les travaux effectués, la rampe d'accès PMR et la réalisation d'un chemin d'accès sont mentionnées, pour permettre l'accès de personnes à mobilité réduite.

A l'occasion de la présentation des chantiers participatifs réalisés en 2023, une proposition est faite pour que chaque atelier participe au ménage au sein de Terre-Tous. Dany propose l'élaboration d'un planning hebdomadaire où chacun pourra identifier ce qui a été fait et quand.

Il a été noté que Chantal est très présente dans beaucoup d'ateliers, quelle qu'en soit la difficulté.

Le service civique déjà effectué en 2023 par Hugo est en cours de renouvellement; Christophe dit que nous avons deux candidates à rencontrer.

Quand la journée porte ouverte de 2023 est mentionnée, Christophe exprime le besoin de réfléchir à une signalétique qui indique que Terre-Tous est ouvert.

Puis il est procédé au vote du rapport d'activité, qui est adopté à l'unanimité

## **B- RAPPORT FINANCIER**

Dominique Mouchot présente ensuite le Compte de Résultat et le bilan sur l'année 2023.

Les grosses charges ont été financées en partie par le don du Crédit Agricole, avec l'achat de la pompe à bière, de l'armoire réfrigérée et du lave-verre.

Le résultat de l'exercice est positif et sera réaffecté au projet de la cuisine en 2024.

L'ensemble des subventions en 2023 se monte à 11 600€, dont 800€ de la mairie et 800€ du Département

Puis il est procédé au vote du rapport financier, qui est adopté à l'unanimité

Le budget 2024 est présenté par Dominique Mouchot

Terre-Tous prévoit quelques achats importants: aspirateur, broyeur, poste à souder, cuisine et signalétique. Christophe précise le besoin de luminaires pour l'aménagement intérieur. Dominique évoque les recettes qui sont en partie issues des cotisations, des dons et des subventions. La subvention du département vient d'être reçue et s'élève à 800€.

Plus de 50% des recettes sont en fonds propres.

Une question est posée sur la suite qui a été donnée à la demande d'être reconnu d'intérêt général pour permettre une défiscalisation des dons. Christophe répond qu'un dossier conséquent a été réalisé, que le retour de la DGFIP a été négatif, et nous avons déposé un recours.

Quelqu'un demande ce qu'est la valorisation, l'explication est donnée par Christophe et Dominique qu'il s'agit de montrer la valeur théorique de l'association à travers l'estimation des heures de bénévolat et les dons en nature, y compris la valeur du loyer qui n'est pas chargé à l'association.

Puis il est procédé au vote du budget 2024, qui est adopté à l'unanimité

### **C- RAPPORT MORAL**

Roland Maheux présente ensuite le rapport moral.

Il reprend les valeurs de l'association et rappelle le principe de la loi 1901 pour les associations.

Le côté désintéressé est mis en avant: rendre service sans faire de bénéfices.

La réussite de l'association est associée à la gouvernance partagée (chacun a à son tour les clés de la boutique). Alain exprime que cela est souvent difficile à faire comprendre aux interlocuteurs extérieurs.

La gestion financière est saine.

Il y a une bonne relation avec les partenaires et les pouvoirs publics. tous jouent un rôle dans la reconnaissance de l'association.

Les jeunes parents souhaitent intégrer les jeunes enfants à Terre-Tous. Roland réaffirme que Terre-Tous accueille toutes les générations.

Roland remercie nommément toutes personnes qui participent à la vie de l'association, et remercie l'assistance d'avoir réservé son samedi pour venir.

Puis il est procédé au vote du rapport moral, qui est adopté à l'unanimité

### **D- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Alain précise que Monsieur Degrave se met en retrait provisoirement de l'association pour des raisons personnelles.

Les deux administrateurs tirés au sort pour le renouvellement se représentent: Isabelle Chiron et Roland Maheux.

Trois candidates se présentent pour être au collège d'administration:

- Mélanie Trouvé
- Sylvie Vigneron
- Andrée Dumont

Tous les candidats sont élus à l'unanimité pour assurer la gouvernance de l'association suivant ses statuts.

### **E- Adhésions**

Caroline présente les propositions de montants des cotisations sur l'année civile, avec le changement concernant les adhésions journalières pour permettre aux personnes de passage d'accéder au café.

Une question est posée sur ce que recouvrent les 50€ d'adhésion pour les associations. Caroline

répond que cela permet de créer des partenariats et des interventions spécifiques. Alain précise que

cela permet aussi que les personnes de ces associations soient assurées lors de leur présence à Terre-Tous.

Dominique exprime que chaque association œuvre pour ses adhérents. Donc quand une association est adhérente à Terre-Tous, des activités communes peuvent être réfléchies.

La résolution sur les montants d'adhésions est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

Caroline présente les nouveaux ateliers proposés: lecture à voix haute, libération émotionnelle, communication, tatouages (non éphémères), et rappelle la proposition que chaque activité assure sa participation au ménage.

Une question est posée concernant les ateliers de lecture, pour savoir si ce serait un échange sur les livres lus. Andrée répond qu'il s'agit d'une lecture proposée pour des personnes malvoyantes, ou préférant écouter l'histoire plutôt que de lire, mais que les deux approches sont intéressantes.

Un appel est lancé à candidats bénévoles pour aider à poser la faïence de la cuisine.

Caroline propose l'idée d'avoir un vendredi par mois ou tous les deux mois une réunion brainstorming sur les activités de l'association.

Une question est posée sur les modalités d'inscription aux activités. Dominique répond et montre le site de Terre-Tous.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h10.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Ons en Bray, le 12 Mars 2024

Le président de séance  
Caroline Giraud

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caroline Giraud'.

La secrétaire de séance  
Andrée Dumont

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Andrée Dumont'.